

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL N° 2023-49

Nombre de conseillers
en exercice : **12**
présents : **11**
votants : **11**

OBJET :
TRAVAUX BATIMENTS – REFECTION MUR

Date de convocation du Conseil : **13 juin 2023**

Affichée le : **13 juin 2023**

L'an deux mille vingt-trois, le : **20 juin 2023**
le Conseil Municipal de la commune de **SAINT AUBIN DE BLAYE**
dûment convoqué, s'est réuni à la mairie

sous la présidence de **Mr Arnaud OVIDE**.

Présents : **Mmes BARRERO Annette, BERNARD Magali, HALLER Sandrine,**
MEYNARD Amélie

Mrs ATTAL Frédéric, BERNARD Dominique, DUBERGEY Jacques,
HALLER Lionel, OVIDE Arnaud, POTY Michel, REREAU Damien.

Excusés : **Mme TYBULE Marie-José.**

M. Le Maire informe que dans le cadre de la convention signé pour l'année 2023 avec la C.C.E. pour le SENTIER DES ARTS (STREET ART), le mur de l'atelier, coté du parking des écoles et de l'aire de jeux, a été choisi ; ce mur nécessite d'être refait pour recevoir l'œuvre de l'artiste (peinture).

M. Le Maire propose 2 devis pour faire un crépi lisse, soit :

- Société RBA – Mr DUPOUY pour un montant de 7.285,90 €
- AUGUSTE Sylvain pour un montant de 8.617,50 €

Après délibération, Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte le devis de Mr DUPOUY – société RBA pour un montant de 7.285,90 € et autorise M. Le Maire à accomplir toutes les actions nécessaires à l'exécution de ce projet et à signer tout document s'y rapportant

Le Conseil Municipal informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'Etat.

Pour copie conforme

Le **20 juin 2023**

Certifié exécutoire par le Maire compte tenu
de la réception en Sous-Préfecture le :

La secrétaire de séance
Damien REREAU



Le Maire
Arnaud OVIDE

